

I DESTIN COMMUN, BIENS COMMUNS !



Depuis toujours, des hommes et des femmes savent que certaines ressources appartiennent à tous et n'ont pas de prix, ils nouent des relations de confiance, répartissent des droits et mettent en place des règles de gouvernance pour une bonne coopération entre tous.

Le mouvement des communs existe depuis que l'homme existe. C'est l'accès à l'eau, ce sont les parois d'une grotte, un lac ou un moulin à grains. Ce sont les nappes phréatiques et les étoiles. C'est un arbre au sommet d'une montagne. C'est le savoir.

Cependant, depuis la naissance du capitalisme, l'idéologie propriétaire n'a cessé d'attaquer le collectif, jusqu'à l'arrêt Chakrabarty en 1980 par la cour suprême américaine, qui rend brevetable le vivant. Et ainsi les actionnaires remplacent le collectif, la circulation de la connaissance est bridée, l'innovation est dépendante des brevets et la pollution est soumise au droit de polluer.

Les communs étaient la norme, ils sont aujourd'hui dans la résistance et partout des hommes et des femmes luttent. Face à Monsanto, en 2014, l'Université du Wisconsin a placé 22 variétés végétales de plantes et de légumes sous licence libre afin de garantir leur libre réutilisation. Le 22 septembre 2015, la Warner a été interdite de réclamer des droits sur la chanson « Bon Anniversaire ». Mais le combat est de toutes parts et à chaque fois différent. Que faire de la loi du 25 novembre 2015 signée par Barack Obama permettant aux citoyens américains de s'approprier des ressources de l'espace ? Que faire du décret « Chambord » de la loi CAP (liberté de Création, Architecture et Patrimoine), promulguée le 7 juillet 2016 par la république Française, qui instaure un droit à l'image sur plusieurs monuments historiques tels que le palais du Louvre, l'Élysée, les domaines de Chambord ou de Fontainebleau ?

Avec Benjamin Coriat, professeur d'économie à l'université Paris 13, membre des « Économistes atterrés » et qui a coordonné l'ouvrage « *le Retour des communs et la crise de l'idéologie propriétaire* » (éditions les Liens qui libèrent), avec le juriste bibliothécaire Calimaq, auteur du blog « S.I.Lex », avec, du côté des Grands Voisins, l'expérience des associations Démocratie Ouverte, avec Aurore Bimont, Yes We Camp, avec Aurore Rapin, Plateau Urbain, avec Paul Citron et du mouvement Utopia avec Jean-Pierre Hardy, avec le parcours de vie de Serge Saada, de Cultures du Coeur, nous répondrons à ces questions et affirmerons que les biens communs rendent possible un destin commun.

Rien ne nous empêchera jamais de dessiner le Petit Prince.

L'équipe de l'Université Populaire Libre et Solidaire

